

Le 16 juillet 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

FERMETURE TEMPORAIRE DU CENTRE EQUESTRE DE BUISSON-ROND

La délégation de service public du centre équestre de Buisson-Rond arrivant à échéance, la ville de Chambéry a lancé à l'automne dernier, une procédure de consultation pour la gestion et l'exploitation du centre équestre de Buisson-Rond dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public. Elle s'est avérée infructueuse.

Une nouvelle consultation a été lancée en février 2014.

Les négociations n'ont pas permis d'aboutir à la présentation d'une offre garantissant la bonne santé financière de ce service public. De ce fait, le conseil municipal a voté la suppression de ce service public au 1^{er} août prochain, en attendant de réunir toutes les garanties permettant une reprise de l'activité dans de bonnes conditions.

En effet, la ville de Chambéry, très attachée au maintien du centre équestre, souhaite trouver une solution. A ce jour, deux dossiers ont été déposés, l'un n'est pas complet et ne peut être admis à concourir et l'autre ne présente pas toutes les garanties de viabilité suffisantes.

La ville de Chambéry se laisse le temps nécessaire pour rechercher d'autres solutions tant sur le plan de la forme juridique que sur le plan technique et recevoir des candidatures qui présenteront, quant à elles, un projet équilibré et pérenne pour le centre équestre. Le conseil municipal a approuvé cette orientation.

Contact presse : **Marie-Alix Bourbiaux**, Attachée de presse, Cabinet du Maire, Ville de Chambéry
ma.bourbiaux@mairie-chambery.fr / 07 86 00 28 14